

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi
10 août 2004 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148,
Pontiac à laquelle sont présents :

Bruce Campbell, maire, Roger Larose, maire suppléant, les conseillers, Harold McKenny,
Jim Coyle, Brian Middlemiss, Garry Dagenais..

Absences motivées : Pierre Lafrance et William Twolan, conseillers.

Également présents, le secrétaire-trésorier et quelques contribuables.

PAROLE AU PUBLIC

- Jean-Claude Carisse :
- Monsieur Carisse désire un compte rendu de l'état d'avancement des travaux d'assainissement à Quyon.
 - Demande d'informations sur le comité concernant les projets spéciaux sur les chemins privés.
- Gisèle St-Amand :
- Question sur un 100.00\$ déposé pour le nivelage de 2 chemins.
 - Madame demande à ce que la Municipalité étudie la possibilité de verbaliser les chemins des Trappeurs et Clavelle.
 - Problème d'eau provenant du chemin River.
- David Scully :
- Monsieur Scully dresse un portrait de la situation qui prévaut au sein de la brigade et demande au conseil de poser les gestes nécessaires pour remédier à la situation en appuyant le chef M. Tom Howard et que la volonté de la majorité des pompiers est de ne pas être syndiqués.
- Richard Larose :
- Monsieur Larose appuie les commentaires de Monsieur Scully.
- Monsieur Rainville :
- Question au sujet de la Plage Charron et dépôt d'une demande d'aide financière pour le comité.
- Johanne Rochon :
- Commentaires au sujet de la Plage Bélisle.
- Marc Papillon :
- Monsieur Papillon dépose une lettre demandant un changement au règlement de zonage concernant les usages permis dans la zone # 19.
- Collin Christie :
- Monsieur Christie questionne sur la sécurité dans la Municipalité avec le conflit généré par la syndicalisation des pompiers.

04-08-308

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**

- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 13 juillet 2004
 - 4.2 Procès-verbal de la séance spéciale du 28 juillet 2004

- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Liste des factures payées – suite à l’approbation des engagements de dépenses
 - 5.4 Engagement de dépenses de fonctionnement et d’investissement pour le mois d’août
 - 5.5 Transfert budgétaire
 - 5.6 Facture 2003 et renouvellement de mandat – Peter Smith

- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du délégué du département – (animaux errants – juillet 2004)

- 7. Travaux publics**

- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1 Paiement – Marchand et Fils
 - 8.2 Paiement – J.A. Lecompte
 - 8.3 Forage du puits d’alimentation- Site traitement des eaux usées- Fondex Outaouais

- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en juillet 2004)
 - 9.2 Travaux dans la rive de la rivière des Outaouais – lot 5A-1, rang 1, canton d’Onslow – Correspondance du Ministère de l’environnement
 - 9.3 Demande à la C.P.T.A.Q. – Mme Francine Beaudoin
 - 9.4 Drainage Mme Madeleine Carpentier

- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Campagne de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes – Fondation Canadienne Espoir Jeunesse
 - 10.2 Factures de Fondex Outaouais pour patinoire de Luskville – 1) Étude et recommandation 2) Fondation et asphalte

- 11. Divers**
 - 11.1 Soumission reçue de la cie Insight Canada Inc. – Anti-virus pour la bibliothèque de Luskville et de Quyon
 - 11.2 Requête d’un contribuable – changement de nom du chemin Royal
 - 11.3 Avis d’une demande de permis d’alcool - restaurant Marie-Joe

- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Dossier de Mme Irène Marie MacMillan – arrérages de taxes payées – Correspondance de Me Jonathan Coulombe
 - 12.2 M.A.M.- chèque en paiement d’une compensation tenant lieu de taxes
 - 12.3 ADMQ - Certificat d’accréditation à titre de gestionnaire municipal agréé à M. Sylvain Bertrand
 - 12.4 Compte rendu de réunion pour les eaux usées à Quyon
 - 12.5 Dessin de J.A. Lecompte – conduite pour Quyon Ensemble (**information**)
 - 12.6 Décision rendue par la Commission municipale du Québec – demande de reconnaissance aux fins d’exemption des taxes foncières
 - 12.7 Réponse de l’association des résidents de la plage François-Tremblay pour siéger au « Comité d’examen des projets d’amélioration des chemins privés »
 - 12.8 Réponse de l’association des résidents de la Pointe Dion pour siéger au « Comité d’examen des projets d’amélioration des chemins privés »
 - 12.9 Demande de lumière de rue à l’intersection des chemins de la Baie et Laverdure

- 12.10 Demande de Madame Madeleine Carpentier - accès à l'information concernant le drainage des terres du secteur et des autres documents faits par les ingénieurs
- 12.11 Demande de subvention spéciale pour l'amélioration des chemins privés - de l'Association des résidents de la plage François-Tremblay
- 12.12 Demandes de la présidente de l'Association de la plage Bélisle – 1) tonte d'herbe le long du chemin des Pères-Dominicains; 2) nettoyage des fossés au même endroit - pour un meilleur écoulement lors de pluies abondantes; 3) nivelage du chemin Bélisle
- 12.13 Évaluation environnementale de site de Quyon phase II – C.L.D. des Collines
- 12.14 Décision de la C.P.T.A.Q. – dossier Thomas Armstrong
- 12.15 Résolutions de la MRC adoptant les règlements 02-04, 10-03 et 07-03 de la Municipalité de Pontiac

13. Dépôt de documents

- 13.1 Correspondance de M. Beaudry, CCN – réponse à la lettre de M. Campbell du 31 mai 2004
- 13.2 Correspondance de Mme Anouk Racette, Service de santé publique de l'Outaouais – dépliants – soins des personnes face à la chaleur
- 13.3 Correspondance de Mme Anouk Racette – Service de santé publique de l'Outaouais –cyanobactéries sur les lacs et/ou rivières
- 13.4 Correspondance de la FQM – tarif pour la poste certifiée Xpresspost
- 13.5 Correspondance de la Mutuelle des municipalités du Québec – réclamation par André Goulet
- 13.6 Avis pour les niveaux d'eau élevés
- 13.7 Rapport annuel du ministère de la Sécurité publique sur les incendies
- 13.8 Invitation à la Semaine de prévention des incendies
- 13.9 Correspondance de la Commission de la représentation électorale du Québec – règlement 04-04 décrétant la division du territoire de la Municipalité de Pontiac en 7 districts électoraux
- 13.10 Correspondance de Mme Anouk Racette – Service de santé publique de l'Outaouais – dermatite du baigneur
- 13.11 Procès-verbal de la séance du 15 avril 2004 de la MRC des Collines
- 13.12 Demande d'emploi – contrôle animal
- 13.13 Demande d'emploi – Commis ou réceptionniste

14. Période de questions

15. Levée de la séance

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 6.2 Département du Service d'incendies – cotisations syndicales
- 6.3 Suspensions de certains membres du service d'incendie
- 7.1 Vente de surplus de véhicules
- 7.2 Publicité pour les véhicules en vente
- 9.5 Avis de motion - usages permis dans la zone 19
- 12.6.1 Subvention de 200 000.00\$ - Terry-Fox

Adoptée

04-08-309

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 13 JUILLET 2004**

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 13 juillet 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

04-08-310

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE 28 JUILLET 2004**

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 28 juillet 2004 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

04-08-311

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 52 498,73 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 29 juillet 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 080420

04-08-312

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne connaissance de la liste des dépenses incompressibles au montant de 99 015,72 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 29 juillet 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste et les exigences édictées dans la résolution numéro 03-03-513.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 080420

04-08-313

**LISTE DES FACTURES PAYÉES SUITE À L'APPROBATION DES
ENGAGEMENTS DE DÉPENSES**

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 327 549,40 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 29 juillet 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 080420

04-08-314

ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS D'AOÛT

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe « A » ci-joint pour un montant total de 3 215,65 \$ taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 080420

04-08-315

TRANSFERT BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse budgétaire et à l'évolution des dépenses, il est nécessaire de procéder à des virements de fonds au budget de 2004;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les virements de fonds s'élevant à 6 200,00 \$.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 080420

04-08-316

PAIEMENT DE FACTURE ET RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU VÉRIFICATEUR

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de payer la facture de *M. Peter Smith* au montant de 9 950,00 \$ plus les taxes pour les services rendus durant l'année 2003 et de renouveler son mandat.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 080420

04-08-317

SYNDICAT – POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE la majorité des pompiers de la municipalité ne veulent pas être représentés par un syndicat;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des pompiers de la municipalité ont soumis une pétition signée qu'ils ne désirent pas faire partie d'un syndicat;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE le conseil demande au secrétaire-trésorier d'aviser immédiatement le S.P.Q. (Syndicat des pompiers et pompières du Québec) ainsi que la Commission du Travail et tous les pompiers municipaux, que la Municipalité de Pontiac ne reconnaît pas le S.P.Q. comme légitime représentant de nos pompiers municipaux.

Il est de plus résolu que la Municipalité de Pontiac ne perçoive plus les cotisations syndicales à même les salaires des pompiers et de demander à notre avocat doit nous fournir une liste des experts dans le domaine du droit du travail.

Adoptée

04-08-318

**SUSPENSION DE CERTAINS MEMBRES DU SERVICE DES INCENDIES –
BENOÎT LADOUCEUR, HAWLEY LÉPINE ET JEAN-MARC ROBERT**

CONSIDÉRANT QUE certains membres du département municipal des incendies n'acceptent pas les changements de structure du département;

CONSIDÉRANT QUE ces membres ont avisé le conseil qu'ils rejettent et ne respectent pas les constatations d'une enquête du comité de la sécurité publique qui a originalement reçu des plaintes et fait des recommandations concernant le nouveau chef de pompiers;

CONSIDÉRANT QUE ces membres ont avisé le conseil que selon eux à moins que nous mettions en œuvre leurs recommandations, une perte majeure de propriétés ou de vie ou des lésions pourraient survenir;

CONSIDÉRANT QUE l'attitude de ces membres pourrait mettre en danger les gens et les propriétés en cas de situations d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le chef des services des incendies a recommandé que ces membres soient suspendus;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyés par Jim Coyle

ET RÉSOLU que Benoît Ladouceur, Hawley Lépine et Jean-Marc Robert soient immédiatement suspendus du service d'incendie de la Municipalité de Pontiac jusqu'à avis contraire.

Adopté

04-08-319

VENTE DU SURPLUS DE VÉHICULES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac a loué un nouveau véhicule pour le remplacement de la Pontiac Firefly 1995;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac a l'intention de changer le GMC Safari van 1983 par un « Cube Van »;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le secrétaire-trésorier à procéder avec une vente par soumission pour le Pontiac Firefly et le GMC Safari Van 1983.

AUSSI RÉSOLU QUE le conseil demande au secrétaire-trésorier d'aviser immédiatement tous les employés que ces véhicules ne doivent plus être utilisés.

DE PLUS il est résolu que le conseil demande au secrétaire-trésorier de prendre des mesures appropriées pour annuler les plaques d'immatriculations pour chacun des véhicules au plus tard le 12 août ou immédiatement après qu'ils auront été nettoyés et entreposés à l'intérieur de notre garage situé au 2024, Route 148 à Luskville

Adoptée

04-08-320

PUBLICATION POUR LE SURPLUS DE VÉHICULES À VENDRE

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier est autorisé à procéder avec une vente par soumission pour différents véhicules.

CONSIDÉRANT QUE une dépense par la Municipalité de Pontiac est nécessaire pour publier et promouvoir cette vente.

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE un montant de 200,00 \$ sera alloué pour la publication et le promotion de cette vente.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 080420

04-08-321

PAIEMENT DES TRAVAUX –ÉTANGS AÉRÉS – VILLAGE DE QUYON

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux d'assainissement dans le Village de Quyon effectués par la compagnie Les Excavations Marchand et Fils;

CONSIDÉRANT le rapport de M. Jacques Lecompte pour le décompte progressif selon le formulaire présenté;

CONSIDÉRANT qu'une somme de 883 808,39 \$ (taxes incluses) est à payer a la Compagnies Les Excavations Marchand et Fils;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac paie la somme de 883 808,39 \$ (taxes incluses) à la compagnie Les Excavations Marchand et Fils pour les travaux effectués depuis le dernier décompte progressif dans le projet d'assainissement des eaux du Village de Quyon.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 080420

04-08-322

PAIEMENT À J.A. LECOMPTÉ POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux d'assainissement dans le Village de Quyon et la surveillance effectuée par la firme J.A. Lecompte.

CONSIDÉRANT le rapport présenté par M. Jacques Lecompte et accepté par M. Martin Lachapelle, chargé de projet pour une somme de 32 516,68 \$ (taxes incluses).

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac paie la somme de 32 516,68 \$ (taxes incluses) à la firme J.A. Lecompte pour les travaux de surveillance effectués dans le projet d'assainissement des eaux du Village de Quyon.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 080420

04-08-323

FORAGE DU PUIITS D'ALIMENTATION – SITE DU TRAITEMENT DES EAUX

CONSIDÉRANT l'appel d'offre sur invitation pour le forage d'un puits sur le site de traitement des eaux usées auprès de 4 puisatiers;

CONSIDÉRANT QUE la seule offre reçue provient de J.R. Drilling Co. Ltd. au prix de 5 981,30 \$ (plus taxes) pour un puits de 100 pieds de profondeur et de 16,00 \$ pour chaque pied supplémentaire requis pour le creusage et de 11,50 \$ par pied pour le tuyau de la pompe et le fil électrique;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux font partie du projet subventionné à 85%;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac accorde le contrat du creusage du puits d'eau potable sur le site de traitement des eaux usées à J.R. Drilling au coût de 5 981,30 \$ (plus taxes), tel que soumissionné par cette entreprise.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 080420

04-08-324

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – MME FRANCINE BEAUDOIN

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire ajouter une classe d'usage autre, soit, la construction d'une résidence uni-familiale sur une partie du lot 20A, rang 10, Canton Eardley;

CONSIDÉRANT la disponibilité limitée de terrains en zone résidentielle;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande du requérant d'ajouter un usage autre, soit la construction d'une résidence uni-familiale sur une partie du lot 20A, rang 10, Canton Eardley.

Adoptée

04-08-325

DOSSIER MADELEINE CARPENTIER

CONSIDÉRANT QUE lors de sa dernière intervention, Mme Madeleine Carpentier demande au conseil municipal du 13 juillet 2004 un suivi de la résolution no 03-06-736;

CONSIDÉRANT QUE dans sa lettre du 12 juillet 2004, Mme Carpentier demande de prendre connaissance de l'étude de drainage du secteur et des autres documents dont se seraient servis les ingénieurs pour proposer une solution au prétendu problème de drainage qui affecterait le secteur où est situé la résidence de Mme Carpentier;

CONSIDÉRANT QUE Mme Carpentier demande si la municipalité prévoit une rencontre où les ingénieurs pourraient expliquer leur décision;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère avoir répondu aux multiples questions de Mme Carpentier et n'a pas l'intention de mettre temps et argent dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE le vaste secteur qui englobe la propriété de Mme Carpentier dans les faits, n'a pas refait surface depuis 1992 et n'avait pas eu lieu depuis la réfection de la route 148 dans les années 1970;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de Pontiac avise Mme Madeleine Carpentier que :

1. Le plan de drainage du secteur proposé par les ingénieurs lui soit remis par courrier recommandé.
2. Qu'elle n'a pas accès aux documents dont se seraient éventuellement servi les ingénieurs, ceux-ci n'étant pas disponible au bureau municipal et la municipalité n'ayant pas l'intention de solliciter la production de quelque autre document que ce soit de la part de Fondex Outaouais.
3. Que le conseil n'a pas l'intention de dépenser les taxes des contribuables de Pontiac à payer des ingénieurs pour une éventuelle rencontre.

4. Qu'à compter de la date des présentes, le conseil ne dépense ni temps ni argent à essayer de solutionner un soi disant problème de drainage dans le secteur de la rue Hôtel de ville.
5. Que si Mme Carpentier se sent lésée dans ses droits et a subi des dommages, qu'elle prenne les recours légaux nécessaires pour faire valoir ceux-ci.

Adoptée

04-08-326

AVIS DE MOTION

L'avis de motion est donné par le conseiller Roger Larose pour un règlement visant à modifier le règlement de zonage, notamment les usages permis dans la zone # 19 de la Municipalité de Pontiac.

04-08-327

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21:30 ayant épuisé l'ordre du jour

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 080420

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 04-08-311 à 04-08-316, et de 04-08-320 à 04-08-323.

MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER